

Département du Var

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de
TOULON

Canton de
SAINT-CYR-SUR-MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2021- 01 - 09

Nombre de Conseillers 33

Séance du 26 janvier 2021
Diffusée en direct sur la chaine youtube
de la Ville de Saint-Cyr-sur-Mer

En exercice : 33
Présents : 31
Représentés : 2

L'an deux mille vingt et un, le vingt-six janvier,
Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-CYR-SUR-MER
réuni en cette période d'urgence sanitaire sur la convocation et sous
la présidence de Monsieur le Maire, à distance par visioconférence
et ce, en application de l'ordonnance 2020-391 du 1^{er} avril 2020 et
de la délibération n°2020.04.01 du 14 avril 2020,

OBJET :

Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire
Adjoint : Mesdames GOHARD, GUIROU, SAMAT, VANPEE
Messieurs CORDEIL, FERRARA, HERBAUT, JOANNON, LUCIANO.

S.I.V.A.A.D

**PROCEDURE D'APPEL
D'OFFRES 2021/2022**

SIGNATURE DES MARCHES

**AUTORISATION DU CONSEIL
MUNICIPAL AU MAIRE**

**DELIBERATION
COMPLEMENTAIRE**

Conseillers Municipaux: Mesdames AIELLO Béatrice, BEAUDOIN
Anne-Laure, ETCHANCHU Helen, GIACALONE Sabine, GROC
Cynthia, MANOUKIAN Astrid, MONTLAUR Ambre, NEVIERE-
MAESTRONI Mireille, ORSINI Christine, ROCHE-SANNA Corinne,
Messieurs BAIXE Bruno, BERARD Alain, GUEGUEN Yannick,
HOCQUET Dominique, LEPACHELET Jacques, MAUBE Yvan,
OLIVIER Dominique, PAMELLE Yohann, PEYRARD Christian,
ROCHE Jean-Paul, VALENTIN Jean-Michel.

Etaient représentés :
Conseillers Municipaux : Mesdames Laurene CATANI (procuration à
Madame Andrée SAMAT), Laura GENEVOIS (procuration à Monsieur
Dominique OLIVIER)

<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Yannick GUEGUEN, Secrétaire
de séance.

Rapporteur : Madame MANOUKIAN

Il est rappelé qu'après recensement des besoins exprimés par la Commune, la procédure d'Appel d'Offres 2021/2022 a été menée à bien par la Commission d'Appel d'Offres du Groupement de Commandes des Collectivités Territoriales du Var qui s'est réunie le 18 novembre 2020.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que par courrier du SIVAAD en date du 4 et du 15 janvier derniers, deux autres actes d'engagement nous ont été communiqués.

Toutes les pièces de la procédure groupée ont été transmises au contrôle de légalité.

En application de l'article L2113-6 et suivants du Code de la Commande Publique et de l'article 5 de la convention constitutive, les titulaires des marchés ont été informés du choix effectué et ont signé les actes individuels d'engagement qui vont les lier contractuellement avec les adhérents au S.I.V.A.A.D.

Monsieur le Maire rappelle que les actes d'engagement doivent être signés par le représentant légal de la collectivité puis transmis au contrôle de légalité afin d'être rendus exécutoires.

Par conséquent et dans le prolongement de la délibération n° 2020.12.16 du 22 décembre 2020, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir l'autoriser à signer les pièces des marchés visés ci-après qui formalisent l'engagement pour l'année 2021 renouvelable sur les mêmes bases pour l'année 2022 :

| NATURE DU MARCHE | DESIGNATION | MONTANT MINIMUM ENGAGEMENT ANNUEL H.T. | MONTANT MINIMUM ENGAGEMENT ANNUEL T.T.C |
|--|--|---|--|
| <i>Fournitures de denrées alimentaires issues de l'agriculture conventionnelle, biologique et en circuits-courts, direct producteurs</i> | | | |
| SOCIETE SDA | Lot n°29 « Volailles fraîches entières, prêt à cuire » | 1 700,00 € | 1 793,50 € |
| <i>Fourniture de vins de table – Boissons diverses</i> | | | |
| PRO A PRO DISTRIBUTION SUD | Lot n°53 « Vins de table, boissons diverses | 4 700,00 € | 4 958,50 € |
| | TOTAL DE LA CONSULTATION | 6 400,00 € | 6 752,00 € |

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE,

Adopte l'exposé qui précède,

Autorise le Maire à signer les pièces des marchés visés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme
Le Maire
Signature électronique
Philippe BARTHELEMY

Accusé de réception en préfecture
083-218301125-20210126-DEL20210109-DE
Date de télétransmission : 27/01/2021
Date de réception préfecture : 27/01/2021